

**DATE :** 5 octobre 2020  
**HEURE :** 19 h  
**LIEU :** Centre administratif CSH, 341, rue Principale Nord, Amos, 2<sup>e</sup> étage

---

### Présences :

Élisa Tanguay	St-Mathieu/La Motte
<del>Francesca Levasseur</del>	<del>Ste-Thérèse</del>
Gabrielle Morin	St-Marc/La Corne
Isabelle Godbout	St-Joseph
Jacinthe Thériault	Landrienne
Jacuelin Roy	Sacré-Cœur/St-Viateur
Jean-François Drouin	Launay/Trécesson
Joyanne Turgeon	alternative Harricana
Manon Morissette	Christ-Roi
Marie-Claude Auger	Berry
<del>Marie-Claude Lemay</del>	<del>NDSC Barraute</del>
<del>Marise Périgny-Fortier</del>	<del>CCSEHDAA</del>
Renée Thivierge	St-Félix/St-Dominique
Ruth Mirabelle Essanguï	Natagan
Stéphane Saulter (président sortant)	École secondaire d'Amos
Suzie Turgeon	Ste-Gertrude/Preissac
Mme Johanne Godbout	secrétaire générale
<del>M. Yannick Roy,</del>	<del>directeur général</del>

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET MOT DE BIENVENUE

Quorum (8 et plus)

Pas quorum

Heure de début : 19 h 2

### 2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

#### Résolution CP-729-10-20

Il est résolu, sur proposition de madame Élisa Tanguay, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ACCEPTÉE.

### 3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 OCTOBRE 2019

#### Résolution CP-730-10-20

Après lecture, il est résolu, sur proposition de madame Jacinthe Thériault, d'adopter le procès-verbal du 29 octobre 2019 tel que présenté.

ACCEPTÉE.

#### 4. CORRESPONDANCES

Aucun sujet traité.

#### 5. RAPPORT ANNUEL 2019-2020 DU PRÉSIDENT SORTANT

Monsieur Stéphane Saulter fait la lecture de son rapport pour l'année 2019-2020. Le document est déposé à titre informatif.

#### 6. TOURNÉE DES ÉCOLES

<b>Sacré-Cœur/St-Viateur</b>	Aucun suivi.
<b>Ste-Thérèse</b>	Aucun suivi.
<b>Christ-Roi</b>	Mme Manon Morissette mentionne que 3 personnes ont assisté à l'assemblée générale annuelle de l'école.
<b>Berry</b>	Mme Marie-Claude Auger mentionne que 12 personnes ont assisté à l'assemblée générale annuelle, laquelle a été suivie du conseil d'établissement.  Elle mentionne que les classes de maternelle 4 ans et 5 ans sont jumelées pour 2020-2021.
<b>Launay/Trécesson</b>	Monsieur Jean-François Drouin mentionne que 5 parents ont assisté à l'assemblée générale annuelle, lors de laquelle a été formé le conseil d'établissement.  Pour 2020-2021, les élèves de maternelle 4 ans à la 2 <sup>e</sup> année fréquenteront l'école de Launay alors que ceux de la 3 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> année fréquenteront l'école de Trécesson.  La maternelle 4 ans compte 10 enfants.
<b>École secondaire d'Amos</b>	Monsieur Stéphane Saulter mentionne qu'une vingtaine de parents ont assisté à l'assemblée générale annuelle pour le secteur. La 1 <sup>re</sup> rencontre du conseil d'établissement a eu lieu au même moment.

<b>Landrienne</b>	Madame Jacinthe Thériault mentionne que le contexte particulier lié à la Covid-19 entraîne l'annulation du cours d'anglais intensif cette année, et ce, afin de permettre aux élèves de rattraper les notions manquées.
<b>St-Joseph</b>	Madame Isabelle Godbout mentionne que lors de l'assemblée générale annuelle, un nouveau parent s'est joint à l'équipe.
<b>Alternative Harricana</b>	Madame Joyanne Turgeon mentionne qu'une quarantaine de parents ont assisté à l'assemblée générale annuelle pour le secteur. La 1 <sup>re</sup> rencontre du conseil d'établissement a eu lieu au même moment.
<b>Natagan</b>	Madame Ruth Mirabelle Essangui mentionne que l'assemblée générale annuelle a eu lieu. Le conseil d'établissement regroupe 5 parents et tiendra sa 1 <sup>re</sup> rencontre le 24 novembre prochain.
<b>NDSC de Barraute</b>	Aucun suivi.
<b>Ste-Gertrude/Preissac</b>	Madame Suzie Turgeon mentionne que 7 parents ont assisté à l'assemblée générale annuelle, laquelle a été suivie du 1 <sup>er</sup> conseil d'établissement.
<b>St-Félix/St-Dominique</b>	Madame Renée Thivierge mentionne que 2 parents ont assisté à l'assemblée générale annuelle, laquelle a été suivie du 1 <sup>er</sup> conseil d'établissement.
<b>St-Marc/La Corne</b>	Madame Gabrielle Morin mentionne qu'a eu lieu l'assemblée générale annuelle pour le secteur.
<b>St-Mathieu/La Motte</b>	Madame Éliisa Tanguay mentionne que 4 parents ont assisté à l'assemblée générale annuelle, laquelle a été suivie du 1 <sup>er</sup> conseil d'établissement.

## 7. ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Considérant les modifications à Loi sur l'instruction publique relativement à la gouvernance scolaire, le document modifié est présenté. *Considérant certains questionnements et modifications à y apporter, celles-ci seront adoptées à la rencontre de décembre prochain.*

## **8. ÉLECTIONS**

### **NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UNE SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

#### **Résolution CP-731-10-20**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Stéphane Saulter, que Mme Johanne Godbout soit nommée présidente et secrétaire d'élection.

ACCEPTÉE.

#### **8.1 Présidence**

##### **Résolution CP-732-10-20**

M. Jean-François Drouin propose la candidature de M. Stéphane Saulter.

Mme Élisabeth Tanguay propose la candidature de M. Stéphane Saulter.

Mme Élisabeth Tanguay propose la fermeture des mises en candidatures.

**Monsieur Stéphane Saulter est élu à la présidence du comité de parents pour l'année 2020-2021.**

ACCEPTÉE.

#### **8.2 Vice-présidence**

##### **Résolution CP-733-10-20**

M. Stéphane Saulter propose la candidature de M. Jean-François Drouin.

Mme Élisabeth Tanguay propose la fermeture des mises en candidatures.

**Monsieur Jean-François Drouin est élu à la vice-présidence du comité de parents pour l'année 2020-2021.**

ACCEPTÉE.

#### **8.3 Secrétaire**

##### **Résolution CP-734-10-20**

Mme Suzie Turgeon propose la candidature de Mme Joyanne Turgeon.

Mme Élisabeth Tanguay propose la fermeture des mises en candidatures.

**Madame Joyanne Turgeon est élue secrétaire du comité de parents pour l'année 2020 2021.**

ACCEPTÉE.

#### **8.4 Délégué(e) et substitut à la section 08-10.**

Au besoin, nous procéderons à une délégation au cours de l'année.

#### **8.5 Délégué(e) au comité consultatif de transport**

##### **Résolution CP-735-10-20**

M. Jean-François Drouin se propose candidat au poste.

Mme Élixa Tanguay propose la fermeture des mises en candidatures.

**Monsieur Jean-François Drouin est délégué au comité de parents au comité de transport pour l'année 2019-2020.**

ACCEPTÉE.

#### **8.6 Parent membre représentant au Conseil d'administration du CSS Harricana**

##### **8.6.1 Élection au district Ouest**

Les membres ont voté pour les deux candidats ayant postulé, soit mesdames Marie-Claude Auger et Suzie Turgeon.

**À la suite du dépouillement des votes, madame Marie-Claude Auger est élue parent représentante du district 5 au sein du conseil d'administration du CSS Harricana.**

##### **8.6.2 Vote concernant les postes vacants aux districts 1 et Est**

Afin de pourvoir les postes vacants, deux façons de faire sont proposées par la présidente d'élection et le président du comité de parents :

- 1) Tous les membres intéressés peuvent postuler considérant qu'aucun candidat ne s'est présenté pour représenter un district conformément aux dispositions de l'article 9, le poste peut être pourvu par un membre du comité de parent siégeant au conseil d'établissement situé dans un autre district, selon le processus que détermine le comité. Les membres voteront s'il y avait plusieurs candidats.
- 2) Les membres intéressés des districts ayant un poste vacant peuvent postuler uniquement. Un vote se tient si plusieurs candidats.

**À la suite du dépouillement des votes, la proposition 2 a été retenue :**

**Mme Isabelle Godbout, représentant l'école Saint-Joseph, est intéressée et est élue par acclamation au district 1.**

**Mme Ruth Mirabelle Essanguy, représentant l'école secondaire Natagan, est intéressée et est élue par acclamation au district 4 (Est).**

Le résultat du processus de désignation des représentants parents au sein du conseil d'administration du Centre de services scolaire Harricana sont les suivants :

<b>District</b>	<b>Représentante ou candidates Représentant ou candidat</b>
1 : Écoles Christ-Roi, Saint-Joseph et Sainte-Thérèse	<b>Mme Isabelle Godbout</b>
2 : Écoles alternative Harricana et Sacré-Cœur-St-Viateur	<b>M. Jaquelin Roy</b>
3: École secondaire d'Amos	<b>M. Stéphane Saulter</b>
Est : Écoles Notre-Dame-de-Fatima, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Saint-Marc-La Corne et école secondaire Natagan	<b>Mme Ruth Mirabelle Essanguï</b>
Ouest : Écoles Berry, Launay-Trécesson, Sainte-Gertrude-Preissac, Saint-Mathieu-La Motte et Saint-Félix-Saint-Dominique	<b>Mme Marie-Claude Auger</b>

### **Résolution CP-736-10-20**

Il est résolu, sur proposition de monsieur Stéphane Saulter, de procéder à la fermeture de la période d'élection.

ACCEPTÉE.

### **9. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA**

La liste des membres élus 2020-2021 du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficultés d'apprentissage ou d'adaptation (CCSEHDAA) est à venir.

### **10. POINTS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

#### **10.1 CALENDRIER DES RENCONTRES 2020-2021**

##### **Résolution CP-737-10-20**

Il est résolu, sur proposition de monsieur Jean-François Drouin, d'adopter le calendrier des rencontres pour l'année 2020-2021. **Celles-ci se tiendront donc aux dates suivantes : 5 octobre et 7 décembre 2020, 15 février, 12 avril et 7 juin 2021 à distance ou en présentiel.**

*Il est demandé que l'invitation, l'ordre du jour et les documents soient transmis au moins une semaine avant la tenue de la rencontre.*

ACCEPTÉE.

#### **10.2 PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE - SUIVI DE DOSSIER**

Madame Johanne Godbout informe les membres du suivi de dossier à la suite de l'affichage dudit poste.

**11. DIVERS**

Aucun sujet ajouté.

**12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Résolution CP-738-10-20**

Il est résolu, sur proposition de madame Suzie Turgeon, de lever la séance, il est 20 h 30.

ACCEPTÉE.

Stéphane Saulter, président

Joyanne Turgeon, secrétaire